

## **Conseil d'administration**

**Objet :** Procès-verbal  
**Date :** Séance ordinaire du mercredi 10 mars 2021  
**Heure :** 15 h (heure de la Gaspésie)  
**Lieu :** Par vidéoconférence (Zoom)

---

### **PRÉSENCES :**

- M. Malek Arab                      Groupe socio-économique
- Mme Yolaine Arseneau            Directrice générale et secrétaire générale
- M. Antonio J. Blouin              Groupe socio-économique et vice-président
- M. Guillaume Chassé            Enseignant, Campus de Gaspé
- Mme France Côté                  Parent (jusqu'à 17 h)
- M. Jean-Michel Côté              Titulaire de DEC, programme technique (à partir de 16 h)
- M. Carol Cotton                    Groupe socio-économique et président
- Mme Claudia Delaney              Entreprise
- M. Joey Fugère                    Parent
- M. Jean Gagné                    Directeur des études
- Mme Josée Laflamme              Groupe socio-économique
- Mme Marie-Lyne Larrivée        Professionnelle
- Mme France Painchaud            Entreprise
- M. Jean-Étienne Solomon        Titulaire de DEC, préuniversitaire
- Mme Lisandre Solomon            Enseignante, Campus des Îles-de-la-Madeleine
- Mme Caroline Stevens            Groupe socio-économique (jusqu'à 17 h)

### **ABSENCES :**

- Mme Maika Assels                Étudiante, programme préuniversitaire
- Mme Lise Bourg                  Personnel de soutien

### **ASSISTENT À LA RÉUNION :**

Mme Josiane Michaud              Secrétaire de réunion  
M. Sylvain Vachon                  Personnel-cadre observateur

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Approbation des décisions :
  - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2021 ;
  - 4.2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 janvier 2021 ;
  - 4.3. Dépôt du vote électronique du 2 mars 2021 ;
  - 4.4. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 20 janvier 2021 ;
5. Suivi des procès-verbaux du 20 janvier et du 28 janvier 2021 ;
6. Période de questions ;
7. Correspondance ;
  - 7.1. Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur : subvention 2020-2021 du Plan québécois des infrastructures 2020-2030 ;
  - 7.2. Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur autorisant le programme de DEC technologie du génie électrique : automatisation et contrôle ;
  - 7.3. Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur sur l'octroi de bourses pour la persévérance scolaire ;
  - 7.4. Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur sur le financement des audits immobiliers du parc immobilier du Cégep ;
8. Information du président ;
9. Information de la directrice générale ;
10. Information du directeur des études ;
11. Intégration des nouveaux étudiantes et étudiants ;
12. Adoption des modifications au Règlement sur la commission des études — règlement N° 10 ;
  - 12.1. Nomination du représentant ou de la représentante du personnel-cadre du campus de Montréal à la commission des études
13. Avis de motion — modifications au Règlement sur les droits d'admission, droits d'inscription et autres droits afférents aux services d'enseignement collégial – règlement N° 2 ;
14. Adoption des calendriers scolaires 2021-2022 ;
15. Adoption de la nouvelle version du programme de technique du tourisme d'aventure — campus de Gaspé ;
16. Suivi du campus de Montréal ;

17. Adoption des états financiers vérifiés ;
18. Mise à jour des gestionnaires de comptes pour la carte de crédit visa Desjardins ;
19. Centre d'acquisitions gouvernementales ;
20. Approbation du contrat de construction des rénovations extérieures du campus de Carleton-sur-Mer ;
21. Autorisation de signature pour le directeur de la formation continue ;
22. Adhésion à l'Unité régionale loisir et sport pour l'année 2021-2022 ;
23. Adhésion au Regroupement des cégeps de région ;
24. Nomination au conseil d'administration du Musée de la mer ;
25. Suivi des travaux à la résidence étudiante ;
26. Gymnase de Carleton-sur-Mer ;
27. Questions diverses ;
28. Date de la prochaine assemblée ordinaire ;
29. Levée de la séance.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Joey Fugère appuyée par Mme Lisandre Solomon, le président ouvre la séance du conseil à 15 h 03.

## 2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition de Mme France Côté appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour tel que proposé.

Résolution CA-21-118

*Fichier joint : Projet ordre du jour\_CA\_2021-03-10*

## 4. APPROBATION DES DÉCISIONS

### 4.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2021

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité du Règlement no 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de Mme Marie-Lyne Larrivée appuyée par Mme Lisandre Solomon, il est résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2021.

Résolution CA-21-119

*Fichier joint : Procès-verbal\_CA ordinaire\_2021-01-20*

### 4.2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JANVIER 2021

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité du Règlement no 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M. Antonio J. Blouin appuyée par M. Joey Fugère, il est résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 janvier 2021.

Résolution CA-21-120

Fichier joint : Procès-verbal\_CA extraordinaire\_2021-01-28

#### 4.3. DÉPÔT DU VOTE ÉLECTRONIQUE DU 2 MARS 2021

La secrétaire générale présente la résolution découlant du vote électronique du 2 mars 2021.

Il s'agit de la résolution CA-21-117 sur l'appel d'offres public pour l'acquisition de licences Microsoft qui se lit comme suit :

« **Considérant** les licences Microsoft qui viennent à échéance au 1<sup>er</sup> juin 2021 ;

**Considérant** l'appel d'offres public du Centre d'acquisitions gouvernementales et l'obligation pour le Cégep d'y participer ;

**Considérant** la Politique d'achat du Cégep qui prévoit que le conseil d'administration doit approuver toutes dépenses de plus de 75 000 \$ ;

**Considérant** que pour la part de l'appel d'offres qui concerne l'antivirus (56 250 \$ pour les trois années du contrat), la Politique d'achat du Cégep prévoit qu'il est possible, pour les contrats de moins de 100 000 \$, d'octroyer un contrat de gré à gré si l'intérêt du Cégep le requiert ;

**Considérant** que l'intérêt du Cégep requiert de procéder de gré à gré pour l'antivirus puisque :

- Microsoft est un leader mondial en ce qui concerne ce produit depuis quelques années. Le cadran magique de Gartner (référence dans le domaine) démontre la grande qualité du produit ;
- Les environnements informatiques du Cégep doivent être protégés rapidement pour éviter les attaques informatiques ;
- L'intégration de ce produit à la console actuelle est facile et son déploiement sur l'ensemble de notre réseau sera rapide.

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé appuyée par Mme Josée Laflamme, il est résolu :

De participer à l'appel d'offres public du Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'octroi du contrat de licences Microsoft incluant l'antivirus EDR pour un montant total de 252 000 \$ réparti comme suit : 84 000 \$ du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022, 84 000 \$ du 1<sup>er</sup> juin 2022 au 31 mai 2023 et 84 000 \$ du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2024. »

Résolution CA-21-117

Le rapport de vote électronique et la résolution qui en découle sont consignés au procès-verbal de la présente réunion.

Fichier joint : Rapport de décision par vote électronique\_2021-03-02

#### 4.4. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 20 JANVIER 2021

Le procès-verbal est déposé à titre informatif.

Fichier joint : Procès-verbal\_CE\_2021-01-20

#### 5. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU 20 ET DU 28 JANVIER 2021

La directrice générale informe les membres des suivis qui ont été donnés aux décisions adoptées lors de l'assemblée ordinaire du 20 janvier 2021 et de l'assemblée extraordinaire du 28 janvier 2021.

##### **Motion de félicitations**

Une lettre a été transmise à Mme Josyane Laroche pour souligner l'excellence de son intérim à titre de directrice du campus des Îles-de-la-Madeleine.

Une lettre a été transmise à Mme Yolaine Arseneau pour souligner l'excellence de sa première évaluation à titre de directrice générale du Cégep.

##### **Entrée en fonction**

M. Jino Arsenault, directeur de la formation continue, est entré en fonction le 15 février 2021 comme prévu.

#### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé les étudiantes, étudiants ainsi que les membres du personnel qu'une période de questions serait prévue à l'ordre du jour de la réunion du conseil du 10 mars 2021.

Une question a été soumise par l'Association générale étudiante du Cégep de la Gaspésie et des Îles, représentée par Mme Isabelle Faguy. L'association questionne certains choix effectués par le Cégep pour assurer l'auto-financement de la résidence (ex. : hébergement de touristes et de travailleurs), choix qui affecteraient la qualité de vie des résidents et résidentes pendant les sessions scolaires (ex. : effectuer les travaux de rénovation pendant l'année scolaire plutôt que pendant la période estivale).

Les informations générales suivantes sont transmises à Mme Faguy :

- Le conseil d'administration a fait de la qualité de l'hébergement à la résidence étudiante un dossier prioritaire. Depuis 2018, il y a un point statutaire à ce sujet à l'ordre du jour et un membre du conseil siège au comité des résidences.
- La résidence étudiante est un service autofinancé, comme les centres sportifs et les activités de formation continue.
- Il est important que les services autofinancés soient rentables puisque tout déficit serait absorbé par les budgets alloués à la formation régulière. Il y a donc un équilibre à conserver entre les investissements qui sont faits et la rentabilité de l'infrastructure.
- Pendant l'année scolaire, une aile est réservée aux travailleurs et travailleuses. Cet hiver, seulement un appartement est occupé par des travailleurs du cégep.

- En période estivale, une grande partie des logements n'est pas occupée. L'accueil de touristes et de travailleurs saisonniers permet d'avoir un revenu pour cette partie de l'infrastructure qui est inutilisée.
- Les étudiantes et étudiants qui souhaitent demeurer aux résidences pendant l'été peuvent le faire au même coût que pendant l'année scolaire.

Les informations suivantes sont transmises concernant les travaux de rénovation qui sont en cours :

- Le Cégep a fait le choix de concentrer les travaux de rénovation intérieure pendant l'année scolaire et de faire les travaux de rénovation extérieure pendant l'été. Le fait de réaliser les travaux tout au long de l'année (versus seulement l'été) permet :
  - o D'accélérer les travaux et de les finaliser sur une période de cinq ans, ce qui est relativement court.
  - o De confier au personnel du Cégep une grande partie des rénovations intérieures et de diminuer les coûts
- Pendant les travaux, les étudiantes et étudiants ont été déplacés dans des logements qui étaient plus éloignés, minimisant les désagréments liés au bruit. Quelques étudiants et étudiantes ont préféré rester dans leur logement d'origine, demande qui a été acceptée par le cégep. Ces personnes ont déposé une plainte au service des résidences pour les désagréments causés par le bruit. Cette plainte est en cours de traitement. La situation a permis au cégep de se positionner et de décider que ce type d'accommodement ne sera plus possible à l'avenir.

Mme Faguy remercie le conseil pour ces informations qu'elle transmettra à ses membres. Elle porte à l'attention du conseil que plusieurs étudiantes et étudiants se sont plaints à l'association que le service à la clientèle de la résidence laissait à désirer et que certains services n'étaient pas efficaces (ex. : connexion Internet). Elle considère également que la relocalisation des résidents et résidentes pendant les travaux n'aurait pas fait l'objet d'une bonne gestion. Elle précise que la résidence doit d'abord et avant tout être un milieu de vie propice aux études.

Le conseil d'administration remercie Mme Faguy d'avoir partagé l'ensemble de ces informations et invite la personne qui représente le conseil sur le comité des résidences à porter ce message au comité. Le conseil partage son souhait à Mme Faguy que le comité des résidents et résidentes soit relancé et permette de documenter et prévenir ce type de situations.

## 7. CORRESPONDANCE

La correspondance suivante a été remise aux membres du conseil :

### LETTRE DE LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CONCERNANT LE PLAN QUÉBÉCOIS D'INFRASTRUCTURES 2020-2030

Cette lettre confirme le budget de 3 831 415 \$ accordé au Cégep pour l'année 2020-2021 dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2020-2030.

Cette subvention permettra, entre autres, la réfection de bâtiments, le renouvellement du parc mobilier et l'amélioration des infrastructures de télécommunications. Notons que ce n'est pas un ajout de budget, mais bien la confirmation de l'enveloppe allouée pour l'année en cours.

*Fichier joint : Lettre MES\_Subvention plan québécois infrastructures\_2021-01-26*

## LETTRE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AUTORISANT LE PROGRAMME DE DEC TECHNOLOGIE DU GÉNIE ÉLECTRIQUE : AUTOMATISATION ET CONTRÔLE

Cette lettre informe le Cégep que le ministère a approuvé l'actualisation du programme de DEC Technologie du génie électrique : automatisation et contrôle. Ce programme remplacera obligatoirement celui en Technologies de techniques industrielles à partir de l'automne 2022.

Pour le moment, aucun étudiant n'est inscrit à ce programme. Le cégep souhaite offrir cette formation en bidiplomation à l'automne 2023.

Un soutien financier de 699 000 \$ est consenti pour l'acquisition du matériel nécessaire à la mise en œuvre du programme, selon certaines modalités.

*Fichier joint : Lettre MES\_DEC\_Technologie du génie électrique\_2021-02-19*

## LETTRE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR L'OCTROI DE BOURSES POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Cette lettre annonce la mise en place d'un programme temporaire de bourses pour la persévérance des étudiantes et étudiants qui éprouvent des difficultés scolaires dans le contexte de la crise sanitaire. En 2021, c'est 1 890 étudiantes et étudiants québécois qui recevront une bourse de 1 200 \$ pour un investissement total de 2 268 000 \$.

Ce programme permettra de remettre 12 bourses à des étudiants et étudiantes du cégep.

*Fichier joint : Lettre MES\_Bourses\_Persévérance scolaire\_2021-01-23*

## LETTRE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR LE FINANCEMENT DES AUDITS IMMOBILIERS DU PARC IMMOBILIER DU CÉGEP

Cette lettre confirme un financement de 33 494 \$ pour l'année scolaire 2020-2021 et de 16 747 \$ pour l'année scolaire 2021-2022 pour contribuer au financement des audits immobiliers du parc immobilier du cégep.

*Fichier joint : Lettre MES\_Financement\_Audits immobiliers*

## 8. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président transmet les points d'information suivants :

### Renouvellement de mandat au conseil d'administration

M. Guillaume Chassé renouvelle son mandat d'administrateur jusqu'au 20 mars 2024 et il est remercié pour son engagement.

### Décès de l'Abbé Jules Bélanger



L'Abbé Jules Bélanger est décédé le 5 février dernier. Il est l'un des membres fondateurs de notre organisation où il a enseigné la littérature de 1969 à 1987. Il a également été coordonnateur du département d'Arts et lettres, membre du conseil d'administration du Cégep en plus d'être, de 1981 à 1986, membre du Conseil supérieur de l'Éducation. En 2019, le Cégep de la Gaspésie et des Îles lui accordait le titre honorifique de professeur émérite, titre qui s'ajoute au doctorat honoris causa octroyé par l'Université Laval et de l'Université du Québec à Rimouski.

Grand défenseur de la qualité de la langue et de la culture gaspésienne, le conseil d'administration tient à transmettre à sa famille ses sincères condoléances et à souligner l'apport extraordinaire de cet homme à la vitalité et à la qualité de l'enseignement supérieur en région.

*Fichier joint : Communiqué\_Jules Bélanger\_2021-02-08*

## 9. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale transmet les points d'information suivants :

### **Suivi de la planification stratégique**

Le comité de direction a tenu trois rencontres pour faire le bilan des orientations de la planification stratégique actuelle. De plus, une réflexion pour préciser les indicateurs de performance est en cours. Un plan de travail pour le renouvellement de la prochaine planification (2023-2028) sera proposé au conseil d'administration au retour des vacances estivales.

### **Rapport annuel**

À la suite de l'adoption des états financiers vérifiés, la version graphique du rapport annuel sera finalisée. Elle sera déposée sur le site Internet du cégep.

### **Rencontres avec les députés**

M. Joël Arseneau député des Îles-de-la-Madeleine, Mme Meganne Perry Melançon, députée de Gaspé, M. Sylvain Roy député de Bonaventure et Mme Diane Lebouthillier, députée de la circonscription Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine et ministre du Revenu national ont été rencontrés dans les dernières semaines. Plusieurs dossiers stratégiques ont été discutés dont : les impacts de la pandémie sur les activités du cégep, la création du Regroupement des cégeps de régions, le campus de Montréal, le financement des écoles nationales et les modes de fonctionnement du Centre d'acquisitions gouvernementales.

### **Journée de commémoration nationale en mémoire des victimes de la Covid-19**

Afin d'honorer la mémoire des victimes de la COVID-19, le gouvernement du Québec organise une journée de commémoration nationale qui aura lieu le 11 mars. La population est invitée à observer une minute de silence, à 13 h pour les victimes, leurs familles et leurs proches. Les drapeaux du Québec seront mis en berne à l'assemblée nationale et sur tous les édifices provinciaux et municipaux. Les membres du conseil d'administration sont invités à se joindre à ce mouvement national.

## 10. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le directeur des études transmet les points d'information suivants :

## Entente de mobilité avec le Cégep de Limoilou

Une nouvelle entente de mobilité est signée avec le Cégep de Limoilou. Dès l'automne 2021, elle permettra aux étudiantes et étudiants des programmes de Sciences de la nature et de Sciences humaines du Cégep de Limoilou de faire leur 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> session au campus des Îles-de-la-Madeleine.

## Palmarès des Cégeps du Journal de Montréal

Pour une deuxième année, le Journal de Montréal publie son palmarès des cégeps. Le cégep s'inscrit dans la position qu'a prise la fédération des cégeps qui consiste à ne pas comparer la réussite entre les cégeps compte tenu du contexte qui est propre à chacun. Le palmarès 2021 tient compte de la force des étudiants et étudiantes admis au collège et calcule ainsi un « effet collège ». Le Cégep de la Gaspésie et des Îles se classe généralement dans le premier tiers des collèges.

## 11. INTÉGRATION DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

M. Joey Fugère, administrateur, expose la situation de plusieurs étudiantes et étudiants en première année pour lesquels la rentrée scolaire de l'hiver 2021 a été un premier contact avec les lieux physiques du Cégep alors qu'une partie des cours est offerte en présence. Considérant l'importance de ces premiers contacts, le cégep est questionné à savoir si tous les efforts, la créativité, les ressources et les stratégies ont été mis en place pour accueillir et faciliter l'intégration de ces nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants, malgré la situation sanitaire.

Le directeur des études présente les informations suivantes concernant la vie étudiante :

- La programmation des activités d'accueil et d'intégration de l'hiver 2021 a été transmise aux membres du conseil pour leur information.
- Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la direction de la santé publique régionale pour ajuster les pratiques en fonction des dernières recommandations. Par exemple, depuis le début de janvier, nous n'avons pas eu l'autorisation d'organiser des activités de vie étudiante en petits groupes.
- Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la direction de la santé publique dans la dernière année pour obtenir l'autorisation d'organiser des activités en petits groupes, ce qui n'a pas été autorisé. La totalité des activités proposées pour stimuler la vie étudiante a donc été mode virtuel.
- Cette situation n'est pas à la satisfaction du cégep, mais l'a obligé à composer avec toutes ces contraintes et à apprendre à faire autrement : des améliorations sont bien entendu souhaitables et possibles.
- On souligne les efforts et l'investissement du personnel et particulièrement du personnel enseignant pour s'adapter à la situation et continuer d'offrir le plus de soutien aux étudiants et étudiantes.
- La communauté étudiante démontre également un grand besoin de sociabiliser en présence. La situation actuelle ne nous permet pas d'offrir de solution satisfaisante à cette demande.
- On souligne que les assouplissements prévus par la direction de santé publique au retour de la semaine de relance devraient permettre de relancer des activités de vie étudiante en personne et en petits groupes.

On questionne également le choix du Cégep d'avoir offert des cours en présence seulement pour certains cours dont la présence était nécessaire (ex. : laboratoires). À ce sujet, le directeur des études mentionne que l'on a dû s'adapter aux directives de la santé publique et à l'évolution de la situation épidémiologique locale où sont situés chacun des campus. Le Cégep a également dû concilier avec des personnes qui étaient prêtes à prendre des risques pour leur santé afin de pouvoir suivre leur cours en présence et socialiser et d'autres personnes pour qui le risque zéro était la seule

option. Dans ce contexte, se référer aux normes de la santé publique et de la CNESST était la seule option possible.

À la suite de cet échange, le conseil réitère l'importance que la prochaine année scolaire soit abordée avec un souci encore plus grand envers les activités d'accueil et d'intégration et que le cégep fasse preuve de créativité dans les limites des normes prescrites par la santé publique. De plus, il sera important de mettre en place des actions pour s'assurer que les étudiants ayant débuté leur scolarité à l'automne 2020 et l'hiver 2021 aient tous les outils pour bien fonctionner au cégep. Une fois la pandémie terminée, il sera important de faire un bilan et d'évaluer nos pratiques en gestion de crise.

*Fichiers joints : Rentrée hiver 2021 et Programmation\_Journée d'inscription*

## 12. ADOPTION DES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LA COMMISSION DES ÉTUDES — RÈGLEMENT N° 10

Le directeur des études présente les modifications proposées au Règlement sur la commission des études :

- Article 2 : modification à la composition de la commission des études pour prendre en compte le campus de Montréal ;
- Rédaction non genrée du texte.

**Considérant** l'importance d'assurer une juste représentation de tous les campus à la commission des études ;

**Considérant** l'avis de motion annonçant les modifications à venir au Règlement sur la Commission des études déposé à la séance du conseil d'administration du 27 novembre 2019 ;

**Considérant** l'adoption des modifications par la Commission des études lors de sa séance du 20 janvier 2021 ;

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé appuyée par Mme Yolaine Arseneau, il est résolu :

D'adopter les modifications au Règlement sur la Commission des études — Règlement N° 10.

Résolution CA-21-121

*Fichier joint : Règlement sur la Commission des études\_Modifications*

### 12.1. NOMINATION DU REPRÉSENTANT OU DE LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL- CADRE DU CAMPUS DE MONTRÉAL À LA COMMISSION DES ÉTUDES

À la suite de l'adoption des modifications au Règlement sur la Commission des études, le conseil d'administration doit procéder à la nomination de la personne qui représentera le personnel-cadre du campus de Montréal à la Commission des études.

**Considérant** que la nomination est recommandée par la directrice générale, comme prescrit au Règlement sur la commission des études ;

**Considérant** que la nomination doit être confirmée par résolution du conseil d'administration, comme prescrit par le Règlement sur la commission des études ;

Sur une proposition de Mme Marie-Lyne Larrivée appuyée par Mme Lisandre Solomon, il est résolu :

De nommer Mme Geneviève Beauséjour, directrice des activités d'enseignement du campus de Montréal, pour représenter le personnel-cadre du campus de Montréal à la commission des études.

Résolution CA-21-122

### 13. AVIS DE MOTION — MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LES DROITS D'ADMISSION, DROITS D'INSCRIPTION ET AUTRES DROITS AFFÉRENTS AUX SERVICES D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL — RÈGLEMENT N° 2

Le directeur des études dépose un avis de motion en vue de modifier le Règlement sur les droits d'admission, droits d'inscription et autres droits afférents aux services d'enseignement collégial — Règlement N° 2. Les modifications principales visent à préciser les motifs pour lesquels un étudiant ou une étudiante n'obtient pas ses documents d'immigration et les délais pour demander un remboursement avant le début d'un programme de formation.

Sur une proposition de Mme Yolaine Arseneau appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est résolu :

De déposer un avis de motion en vue de modifier le Règlement sur les droits d'admission, droits d'inscription et autres droits afférents aux services d'enseignement collégial — Règlement N° 2.

Résolution CA-21-123

### 14. ADOPTION DES CALENDRIERS SCOLAIRES 2021-2022

Chaque année, le conseil d'administration doit approuver les calendriers scolaires selon les paramètres décidés par la commission des études, approuvés par le conseil d'administration.

À noter que le paramètre qui indique que les cours doivent commencer un lundi n'a pas pu être respecté pour la prochaine année scolaire.

**Considérant** l'adoption des calendriers scolaires 2021-2022 par la commission des études lors de sa séance du 10 février 2021 ;

Sur une proposition de Mme France Painchaud appuyée par Mme Claudia Delaney, il est résolu :

D'approuver le calendrier scolaire du campus de Gaspé, le calendrier scolaire de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec et le calendrier scolaire des campus de Carleton-sur-Mer et des Îles-de-la-Madeleine pour l'année scolaire 2021-2022.

Résolution CA-21-124

Fichier joint : *Calendriers scolaires\_2021-2022*

## 15. ADOPTION DE LA NOUVELLE VERSION DU PROGRAMME DE TECHNIQUE DU TOURISME D'AVENTURE — CAMPUS DE GASPÉ

Le programme de technique du tourisme d'aventure a fait l'objet d'une évaluation dans le cadre de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes. Les démarches suivantes ont donc été initiées :

- Deux journées de réflexion sur le programme pour y dégager une vision commune ;
- Une journée de travail sur le devis ministériel (examen des compétences et des relations entre elles)
- Rédaction du tableau des relations compétences-cours
- Rédaction du logigramme de cours
- Travail en département et consultations de plusieurs services (aides pédagogiques individuelles, organisation scolaire, disciplines contributives, etc.)

À la suite de ces travaux, les modifications suivantes sont proposées :

- Ajustement du nombre d'heures pour chaque compétence ;
- Chaque cours est associé à une compétence principale (dans l'ancienne version, plusieurs cours visaient l'atteinte d'une même compétence) ;
- Clarification des relations entre les compétences.

**Considérant** l'adoption par le conseil d'administration du calendrier pédagogique qui identifie les programmes qui sont en évaluation au cours de l'année ;

**Considérant** les travaux d'évaluation effectués par le département et la direction des études et la proposition d'une nouvelle version du programme de technique du tourisme d'aventure ;

**Considérant** la recommandation favorable de la commission des études lors de sa séance du 20 janvier 2021 d'adopter la nouvelle version du programme ;

Sur une proposition de M. Antonio J. Blouin appuyée par M. Malek Arab, il est résolu :

D'adopter la nouvelle version du programme de technique du tourisme d'aventure — campus de Gaspé.

Résolution CA-21-125

Fichier joint : *DEC\_Technique tourisme aventure\_Nouvelle version*

## 16. SUIVI DU CAMPUS DE MONTRÉAL

## **Cohortes de l'hiver 2021**

Les difficultés d'entrée au pays et l'obligation de confinement à l'arrivée au Canada ont retardé la session d'hiver au campus de Montréal. 175 nouveaux étudiants et étudiantes ont été accueillis à l'hiver 2021. Les formations étant offertes uniquement à distance, une partie de ces étudiants est à Montréal et une autre en Inde.

Il s'agit d'une importante diminution du nombre de nouveaux étudiants qui aura un impact financier puisque le campus de Montréal en accueille habituellement près de 500 par session.

## **Cohortes en français**

Les activités de recrutement pour accueillir des cohortes en français ont débuté et l'objectif est de démarrer un premier programme en mai 2021 si la situation sanitaire le permet. Deux autres programmes pourraient démarrer en français en septembre 2021.

## **Lettre des présidences des conseils d'administration des Cégeps du consortium Groupe Collegia**

Les présidents et présidentes des conseils d'administration du Cégep de Rivière-du-Loup, du Cégep de Matane et du Cégep de la Gaspésie et des Îles, membres du consortium Groupe Collegia, ont transmis à la ministre de l'Enseignement supérieur une lettre concernant les activités de formation continue au campus de Montréal.

Cette lettre présente l'historique de la collaboration entre les trois cégeps, la pertinence d'une offre de formation continue de qualité à une clientèle étrangère et les retombées sur l'enseignement supérieur dans l'est du Québec. Elle réitère la collaboration du Groupe Collegia dans les travaux effectués par le ministère concernant le recrutement d'étudiants étrangers.

Le cégep a reçu un accusé réception de la part du ministère.

*Fichier joint : Lettre\_présidences\_Groupe Collegia\_2021-01-21*

## **Entente avec Matrix**

La modification à l'entente de renouvellement de partenariat entre Services d'éducation Globale Matrix Inc. et le Cégep de la Gaspésie et des Îles a été signée le 28 janvier 2021. Matrix est également en processus de recrutement pour son poste de président.

## **Document : les fondements du campus de Montréal**

Le document informatif sur le campus de Montréal est finalisé et présenté aux membres du conseil. Ce document situe le campus de Montréal dans le plus vaste projet éducatif du Cégep, permet de répondre aux questions liées à son financement, à comprendre les enjeux liés à la clientèle d'étudiants étrangers et spécifier ce qui est mis en œuvre pour assurer la qualité de la formation et des diplômes. Ce document a pour objectif de renseigner toute personne qui se questionne sur le campus de Montréal et répondre aux questions les plus fréquemment posées.

Il a d'ailleurs été présenté en exclusivité aux membres du personnel du campus de Montréal et aux directeurs du Groupe Collegia pour les remercier de leur association dans ce projet. Il sera présenté dans les prochaines semaines à tous les membres du personnel.

Le conseil suggère de produire un document de même nature pour présenter les activités à l'international du cégep.

*Fichier joint : Campus de Montréal\_Fondements*

## 17. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Mme Karoline Morris, directrice des Ressources financières et matérielles invitée à la réunion et Mme France Painchaud, présidente du comité d'audit et de vérification, présentent les résultats financiers pour l'exercice se terminant au 30 juin 2020.

Mme Morris présente les faits saillants qui démontrent que l'exercice financier s'est conclu par un surplus de 757 640 \$. Elle indique d'où provient ce surplus et répond aux questions des membres.

Mme France Painchaud, présidente du comité d'audit et de vérification, indique que les états financiers ont été analysés par le comité d'audit et que le rapport de l'auditeur est sans réserve. Le comité d'audit recommande l'adoption des états financiers comme présentés.

**Considérant** que le rapport de l'auditeur est sans réserve ;

**Considérant** l'analyse et la recommandation favorable des membres du comité d'audit et de vérification ;

Sur une proposition de Mme France Painchaud appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est résolu :

D'adopter les états financiers pour l'exercice financier 2019-2020 au 30 juin en vue de les transmettre au ministère :

- les états financiers du fonds de fonctionnement avec un solde de fonds de 2 412 397 \$ ;
- les états financiers du fonds des investissements avec un solde de fonds de 3 146 532 \$.

Résolution CA-21-126

*Fichiers joints : Évolution solde de fonds 30 juin 2020, Faits saillants 2020, Rapport responsables gouvernance, Résultats 30 juin, Résultats détaillés par centre de responsabilité, Situation financière 30 juin*

## 18. MISE À JOUR DES GESTIONNAIRES DE COMPTES POUR LA CARTE DE CRÉDIT VISA

### DESJARDINS

À la suite du départ de M. Samuel Johnson à la coordination des ressources financières et à l'arrivée de Mme Annie Plourde, une mise à jour des gestionnaires de comptes pour la carte de crédit VISA Desjardins est nécessaire.

**Considérant** le mouvement de personnel vécu au service des ressources financières ;

**Considérant** le besoin de mettre à jour notre dossier chez le fournisseur de carte de crédit ;

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé appuyée par M. Antonio J. Blouin, il est résolu :

1. De procéder au retrait de M. Samuel Johnson à titre de gestionnaire de comptes de la carte de crédit VISA Desjardins ;
2. que la personne morale délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération ») ;
3. que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables ;
4. que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités ;
5. que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes ;
6. que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant ;
7. De désigner Mme Annie Plourde, coordonnatrice des services financiers, à titre de gestionnaire de comptes de la carte de crédit VISA Desjardins.

Résolution CA-21-127

## 19. CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES

Le cégep doit désormais participer aux appels d'offres publics lancés par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG). En mars 2021, le CAG a procédé à un appel d'offres pour l'acquisition des licences Microsoft. Toutefois, certaines règles déterminées par le CAG étaient incohérentes avec la politique d'achat du cégep. Cette situation a touché plusieurs cégeps et la fédération des cégeps a décidé de documenter la situation et prendra éventuellement position auprès du CAG.

Le conseil d'administration sera informé de la position de la fédération.

## 20. APPROBATION DU CONTRAT DE CONSTRUCTION DES RÉNOVATIONS EXTÉRIEURES DU CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER

Les travaux au campus de Carleton-sur-Mer consistent à changer le parement extérieur, à remplacer les fenêtres et à ajouter de l'isolant sur 80 % de la surface du bâtiment. Un appel d'offres a été publié sur le SÉAO et les soumissions ont été évaluées par une firme de professionnels. Le budget est de 1 200 000 \$.

**Considérant** la recommandation du comité d'analyse des soumissions ;



**Considérant** la politique d'achat du Cégep qui prévoit que les contrats de plus de 75 000 \$ doivent être approuvés par le conseil d'administration ;

Sur une proposition de M. Joey Fugère appuyée par Mme Josée Laflamme, il est résolu :

D'octroyer le contrat de rénovations extérieures du campus de Carleton-sur-Mer à l'entreprise Les Constructions Scandinaves pour un montant de 1 159 672,37 \$ plus taxes.

Résolution CA-21-128

*Fichier joint : Recommandation du comité\_Rénovations Carleton-sur-Mer*

## 21. AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE DIRECTEUR DE LA FORMATION CONTINUE

Avec l'entrée en fonction de M. Jino Arsenault à titre de directeur de la formation continue le 15 février 2021, il convient de l'autoriser à signer tous les documents en lien avec sa fonction.

**Considérant** la nomination de M. Jino Arsenault au poste de directeur de la formation continue le 15 février 2021 en remplacement de M. Sylvain Vachon ;

Sur une proposition de Mme France Painchaud appuyée par M. Malek Arab, il est résolu :

D'autoriser M. Jino Arsenault à signer tous les documents en lien avec sa fonction à compter du 15 février 2021.

Résolution CA-21-129

## 22. ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT POUR L'ANNÉE 2021-2022

L'unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est un organisme qui travaille au développement du loisir, du sport, de l'activité physique et du plein air dans la région.

**Considérant** la pertinence de la mission de l'organisme en lien avec les programmes d'études du Cégep et la vie étudiante ;

**Considérant** que le Cégep est invité à désigner deux représentantes ou représentants et à renouveler son adhésion pour l'année 2021-2022 ;

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté appuyée par Mme Yolaine Arseneau, il est résolu :

1. D'adhérer à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2021-2022 ;
2. D'engager une somme de 191,63 \$, représentant le coût de la cotisation annuelle ;
3. De déléguer M. Vincent Noël, enseignant en technique du tourisme d'aventure et Mme Sophie Audet, conseillère à la vie étudiante, pour représenter le Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Résolution CA-21-130

### 23. ADHÉSION AU REGROUPEMENT DES CÉGEPS DE RÉGIONS

Lors de séance du 17 juin 2020, le conseil d'administration a adopté une résolution d'appui (CA-20-42) aux cégeps des régions dites éloignées dans leurs démarches concernant le chantier sur l'offre de formation avec le ministère.

Depuis, ce regroupement s'est formalisé et souhaite officialiser sa création.

**Considérant** que plusieurs chantiers ministériels ont un impact important sur les cégeps situés dans les régions dites éloignées ;

**Considérant** l'importance des cégeps dans le développement des régions ;

**Considérant** les discussions qui ont eu lieu entre les directions générales des 12 cégeps de régions éloignées ;

**Considérant** qu'une approche concertée des établissements régionaux donne plus de force au message qu'ils portent ;

Sur une proposition de M. Jean-Étienne Solomon appuyée par M. Antonio J. Blouin, il est résolu :

D'appuyer la création du Regroupement des cégeps de régions et de devenir membre.

Résolution CA-21-131

### 24. NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MUSÉE DE LA MER

Le musée de la mer aux Îles-de-la-Madeleine réserve un siège, dans son collège électoral, pour le secteur de l'éducation. Ce siège est occupé, en alternance, entre la commission scolaire des Îles et le campus des Îles. C'est maintenant au tour du Cégep de désigner un représentant.

**Considérant** que le Musée de la mer revêt une grande importance sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine pour l'histoire maritime, la culture et le patrimoine ;

**Considérant** que le conseil d'administration du Musée, dans son collège électoral, réserve un siège au secteur de l'éducation ;

**Considérant** que ce siège est occupé en alternance entre le Cégep et la Commission scolaire des Îles et que c'est maintenant au tour du collège de désigner un représentant ;

Sur une proposition de Mme Marie-Lyne Larrivée appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

De désigner M. Serge Rochon, directeur du campus des Îles-de-la-Madeleine, comme représentant du Cégep de la Gaspésie et des Îles au conseil d'administration du Musée de la mer.

Résolution CA-21-132

## 25. SUIVI DES TRAVAUX À LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

La directrice générale présente l'état d'avancement des travaux à la résidence étudiante depuis janvier 2021 :

- Rénovations intérieures : en mai 2021, 30 appartements sur 56 seront rénovés. On prévoit rénover 10 appartements par année jusqu'à la fin des travaux en 2025. Les 26 autres appartements seront rénovés au rythme de 10 par année. Les trois pavillons seront également rénovés d'ici quatre ans.
- Reconstruction à la suite du feu : Les travaux seront achevés au début d'avril 2021. Il serait intéressant de prévoir une visite par les membres du CA en juin si la situation sanitaire le permet.
- Rénovations extérieures (murs, toit, isolation, fenêtres) : le projet est présentement en soumission pour le choix de l'entrepreneur et l'ouverture des soumissions est prévue le 11 mars à 14 h. Le projet est évalué à environ 11 millions \$ avant taxes. Le contrat avec l'entrepreneur sera à approuver par le conseil d'administration par vote électronique dans la semaine du 15 mars.

## 26. GYMNASÉ DE CARLETON-SUR-MER

Les travaux visant à assurer une meilleure rentabilité du gymnase du campus de Carleton-sur-Mer et davantage de retombées pour les étudiantes et les étudiants ainsi que la communauté sont présentés. Des discussions sont en cours avec l'organisme Bouge pour que ça bouge pour optimiser l'utilisation de l'infrastructure. Un suivi sera effectué au conseil d'administration à la suite de ces discussions.

## 27. QUESTIONS DIVERSES

### **Semaine de la persévérance scolaire**

Pour souligner la semaine de la persévérance scolaire qui a eu lieu du 15 au 19 février 2021 et à défaut de pouvoir organiser des activités en présence, chaque étudiant et étudiante a reçu un cadeau et une carte personnalisée. Les directions de campus ont reçu plusieurs messages d'appréciation pour ce geste.

### **Activités à l'international**

Afin de réaliser ses activités de développement international au Sénégal, le cégep a ouvert un bureau à Dakar. Depuis le 3 mars dernier, des soulèvements populaires ont eu lieu près de l'endroit où le bureau est situé. Afin d'assurer la sécurité de son personnel, deux personnes ont été délocalisées dans une zone qui n'est pas à risque. L'évolution de la situation est suivie de près et les membres du personnel seront évacués au besoin. La situation semble toutefois s'être calmée depuis.

Le conseil demande qu'un point statutaire sur les activités à l'international soit ajouté à l'ordre du jour du conseil.

## 28. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

La date de la prochaine assemblée ordinaire est le 21 avril 2021.

## 29. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Mme Josée Laflamme appuyée par Mme Claudia Delaney, le président lève la séance à 18 h 01.

## SIGNATURES



Carol Cotton  
Président



Yolaine Arseneau  
Directrice générale et secrétaire générale